

# MIELANGES RELIGIEUX,

## POLITRIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Vendredi, 31 Mars 1848.

No. 58.

### ORAISON FUNEBRE

DE DANIEL O'CONNELL,

PAR LE R. P. LACORDAIRE.

Beati qui esuriant et sitiunt iustitiam, quia saturabuntur.  
(Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.)

Monsieur, Messieurs,

Je ne vous dirai rien des paroles que vous venez d'entendre, et qui ont été prononcées pour la première fois par notre Seigneur Jésus-Christ; je ne vous en dirai rien, parce qu'elles retentiront dans toute la trame de mon discours; car, à chaque mot, à chaque phrase, à chaque mouvement, vous vous direz à vous-même: "Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés."

Et déjà cette foule, cette attente, cette préoccupation des cœurs, qu'est-ce autre chose que la justice qui vient, qui descend du ciel sur un homme, sur une vie, sur une mémoire, et quel est cet homme, quelle est cette vie, quelle est cette mémoire? Est-ce un roi qui s'est couché dans la tombe à côté de ses ancêtres, après avoir glorieusement gouverné son peuple? Est-ce un conquérant qui a porté jusqu'aux extrémités du monde la puissance de ses armes? Est-ce un législateur qui a fondé quelque nation? Non, messieurs, ce n'est rien de tout cela; et c'est plus que tout cela: c'est un homme qui a été ni prince, ni capitaine, ni fondateur d'empire et qui a fait plus qu'eux, sa patrie lui a donné le nom de Libérateur, et ce serait déjà assez, messieurs, pour que ces honneurs inaccoutumés que nous lui rendons dans cette enceinte, fussent justifiés, pour que nous comprissions que Rome lui eût ouvert ses basiliques, et que tout étranger qu'il soit à notre pays, ces voûtes sacrées et antiques de Notre-Dame couvrent à cette heure l'admiration qui est demeurée vivante sur son tombeau. Ce serait assez que ce titre de Libérateur d'un pays opprimé; mais ce n'est pas sous ce point de vue que je dois le considérer; il est encore trop étroit pour lui, trop étroit pour les pensées qui surabondent dans son cœur.

Je veux vous faire voir que cet homme dont nous célébrons la mémoire a marqué sa place parmi les libérateurs de l'Eglise et parmi les libérateurs de l'humanité.

Je laisserai donc de côté, s'il est permis de le faire, les idées de patrie qui ne vont pas assez loin ni assez haut pour notre sujet et pour celui qui en est l'occasion et l'objet.

Je vais passer sa mémoire sur le plus vaste théâtre où une mémoire humaine puisse être posée, je vais la mettre en regard de l'Eglise et de l'humanité tout entière.

O Dieu, père de la justice, je vous rends grâce de ce que, dans ces temps où nous sommes témoins de tant de mystères d'iniquités, vous permettez à mes lèvres de faire ici l'éloge d'un homme de justice et de paix, d'un homme dont la longue et agitée carrière n'a pas coûté une larme et une goutte de sang, et qui, après avoir remué plus d'hommes, plus de peuples que nous n'en citerions en retournant les pages de l'histoire, est descendu au tombeau comme un homme juste, pur de tous reproches, sans peur et sans qu'un homme qui vive ait pu élever un soupçon sur sa pierre sépulchrale et lui demander compte, en cinquante ans, d'une action qui n'a pas été l'action d'un homme de bien, de paix et de justice.

Je vous rends grâce, mon Dieu, que ce soit là le sujet de cette solennité, de cette justice que je vais rendre, en votre nom, au nom de tous les chrétiens catholiques, à la mémoire de Daniel O'Connell.

Dès les premiers jours du monde, il y a eu dans le monde une lumière divine, une charité divine, une autorité divine, une société divine; des champs primitifs de l'Eden au sommet de l'Ararat, de l'Ararat au rocher du Sinaï, du Sinaï à la montagne de Sion et à celle du Calvaire, du Calvaire aux collines du Vatican, jamais Dieu n'a cessé d'être présent et d'agir sur la terre, et il semble que ce régime, que cet empire de la lumière, de la charité, de l'autorité venue d'en haut, que cette union des âmes par Dieu et en Dieu, notre père à tous, devait, s'il était possible, obtenir ici-bas l'unanimité, devait à tout le moins ne pas rencontrer d'obstacles et de combats.

Mais nous sommes ici-bas, messieurs, dans la terre du combat, et Dieu s'y est soumis le premier, il a consenti à y descendre, à vous livrer sa force, à être estimé, jugé par vous, et par conséquent à être accueilli par les uns et repoussé par les autres. Cette guerre est donc vieille comme le monde, elle dure aujourd'hui, et quoi que nous fassions, quelque forme d'idées et de gouvernement que nous adoptons, elle durera jusqu'à la fin, ne vous y trompez pas.

Il y a dans cette lutte mémorable deux instants fastidieux entre tous les autres, l'instant de la persécution et l'instant de la délivrance, la race des persécuteurs et la race des libérateurs. La persécution a lieu quand le monde est un peu plus fatigué de Dieu qu'il en est coutume, quand il s'ennuie d'entendre parler, quand il se trouve plus puissant qu'il ne lui est permis d'être, oh! alors, s'indignant de son joug, n'ayant pas assez de force par la raison et par les armes non violentes pour lutter contre lui, il s'arme de ce qu'il peut, et comme la force matérielle est ce que l'homme peut d'avantage, et ce qui est le plus facilement en sa disposition, il se met à se ruer sur la cité de Dieu, il en ébranle les colonnes matérielles, il en disperse autour de lui les habitants, et alors, regardant ainsi par la solitude qu'il a faite, il estime qu'a tout le moins, s'il n'a pas vaincu, il a conquis quelques heures de trêve. Mais quand l'humanité a travaillé contre Dieu, par la persécution, bientôt aussi elle est rapprochée par le besoin de Dieu; car Dieu est notre plus grande aversion et notre plus cher besoin. De temps en temps nous le chassons violemment, mais c'est aussi pour lui rendre les bras et pour le rappeler au milieu de nous comme le père de famille chassé par des enfants ingrats du foyer domestique. A l'instant de la persécution succède donc l'heure de la délivrance: la raison, le cœur de l'homme, la justice reprennent le dessus, et Dieu envoie à la terre quelques-uns de ces hommes providentiels qui ramènent à lui les généraux et brisent le joug qu'elles ont subi. Ainsi, avant Jésus-Christ, fut Moïse, qui tira le peuple de Dieu de la capti-

tivité, de la servitude de l'Egypte; Cyrus, qui le rappela de Babylone et le fit rentrer dans les champs de la patrie; Judas Maccabée, qui en défendit l'indépendance contre les successeurs d'Alexandre.

Depuis Jésus-Christ, nous n'avons compté non plus que trois de ces hommes libérateurs, illustres entre tous les autres, Constantin, Charlemagne, Grégoire VII. Constantin, qui donna aux chrétiens la liberté de conscience; Charlemagne qui assura l'indépendance de la chrétienté, en donnant au souverain pontificat un appui temporel permanent dans un territoire consacré à sa garde, et enfin Grégoire VII, qui arracha l'Eglise aux liens et aux étreintes de la féodalité. Il vous paraît peut-être qu'en prononçant ces noms qui sont les premiers, les plus grands de l'histoire, l'usage de peu d'habileté, et que je fais pâlir le nom que je veux glorifier au lieu de l'avoir élevé. C'est ce dont vous allez juger.

Ouvrez donc la carte du monde, considérez à ses deux extrémités ces deux groupes d'îles, les îles du Japon et les îles britanniques; suivez la trace des peuples sur cette ligne de 3,000 lieues d'étendue; comptez le Japon, la Chine, la Russie, la Suède, la Prusse, le Danemark, le Hanovre, l'Angleterre et l'Irlande. Eh bien, dans cette épouvantable étendue de pays, dans ce grand nombre de royaumes, l'Eglise est asservie partout; la parole de Dieu ne peut pas s'y produire; l'assemblée des saints ne peut pas avoir lieu; toute liberté venue de Dieu est tenue en la servitude la plus profonde. Eh quoi! Messieurs, parmi tant de nations, parmi ces deux cents millions d'hommes à qui l'on a ravi la liberté de servir et d'aimer Dieu, il ne sera pas trouvé un seul peuple qui aura su du moins conserver, jusque dans l'oppression la foi véritable et la dignité du chrétien? Ah! détrompez-vous, partout où il y a oppression, Dieu s'est réservé des martyrs, c'est-à-dire des témoins qui combattront jusqu'à la perte de leurs biens et à la perte de leur vie; et comme aussi la trahison et la servitude étaient plus grandes qu'elles ne l'avaient jamais été par ce spectacle que je vous présente, il semble que l'humanité ait voulu vérifier cette parole de l'Ecriture: *Ab aequalone proderit omne malum*.

C'est de l'Aquilone ou du Nord que le mal se déclara sur toute la surface de la terre. Dieu aussi s'était préparé des témoins et des martyrs comme il n'y en avait pas eu auparavant dans l'histoire de l'Eglise, car jusque-là les martyrs avaient été des hommes, ils étaient morts et n'avaient laissé que leur mémoire; mais on n'avait pas vu pendant des siècles des générations de martyrs subsistant, se renfermant en elles-mêmes; on n'avait pas encore vu un peuple martyr, et dans ce peuple, au milieu de toutes les apostasies que je vous dénombre, il s'est rencontré, on a jeté à sa poursuite des capitaines qui l'ont voué à l'extermination du glaive; on l'a poursuivi, on lui a arraché la terre natale qui l'avait nourri; mais il a vaincu, il a été plus fort que l'extermination; on l'a livré à la famine qu'il subit encore aujourd'hui; après trois siècles, la famine lui a laissé des entrailles pour se reproduire et pour attester, par la persévérance de sa fidélité, les vains efforts des hommes contre la puissance de Dieu. Alors, Messieurs, comme le glaive ne peut pas atteindre toujours les hommes les plus hardis, le lâche ne peut pas non plus toujours tuer. Les oppresseurs ont cherché quelque chose de plus doux en apparence pour conduire ce peuple à l'apostasie. Ils ont vérifié cette parole de la révélation de saint Jean, qui dit qu'il viendra des temps où l'on ne pourra plus ni vendre ni acheter sans avoir dans les mains et sur le front le signe de l'apostasie. On a enlevé à ce peuple tous ses droits civils et politiques.

Tout homme qui naît, Messieurs, il naît avec des droits; la pierre même inanimée appartient encore à des lois, elle appartient aux lois mathématiques, vous ne pouvez pas la toucher comme il vous convient, il est en elle une force qui lui vient de Dieu, qui est divine, qui est éternelle, et qui ne vous permet d'en combiner les éléments que dans de certaines proportions qui ont été marquées par le doigt même de Dieu.

Ainsi tout être naît avec des droits qui soutiennent son existence et qui en sont inséparables. De sorte que, arracher le droit à un homme, le dépouiller de toute espèce de lois et de droits, c'est lui ôter sa vie, c'est lui ôter la plus grande des choses que l'on peut commettre contre un homme, et à plus forte raison contre un peuple. Mais si l'on va plus loin, si le droit qu'on n'ôte à un peuple qu'individuellement, c'est-à-dire tant qu'il ne sera pas apostat, si à chaque moment il a besoin du droit, on lui dit: Apostasie et tu es libre, apostasie et tu es le maître; si, dis-je, on le met sans cesse entre l'abdication de toute espèce de droits et la trahison envers Dieu, il ne se peut, assurément, rien comprendre de plus horrible, et en même temps rien de plus gênant pour un peuple qui, pendant des siècles, résiste à cette affreuse situation; et privé de tous droits civils et politiques de propriété, d'éducation et d'élection, en un mot, de tous ceux qui appartiennent à sa patrie, cependant reste fidèle au Christ et se contente de dire au-dessus de lui, à chaque année, à chaque jour, cette sainte parole: Dieu les voit et il nous voit; aussi ils auront leur récompense et nous la nôtre.

Et bien! Messieurs, ce peuple s'est rencontré; je ne le nommerai pas, mes lèvres ne sont pas assez pures et assez ardentes pour le nommer, mais le ciel le connaît, la terre le connaît, et le hérit; tous les cœurs généreux lui ont fait une patrie, des droits, à la place de la patrie et des droits qu'il a perdus. C'est donc à eux que je m'adresse.

Je vous le dis à vous tous, vous qui avez conservé le sentiment de la justice et l'estime de ceux qui donnent tout pour elle, nommez ce peuple, nommez-le, dites: l'Irlande.

Donc, Messieurs, l'Irlande était en cet état lorsque sonna la première heure de notre dix-neuvième siècle; mais déjà Dieu avait frappé dans le monde deux grands coups de tonnerre; l'un dans l'ancien monde, et l'autre au sein de notre propre patrie. Ces deux coups de la providence avertirent les oppresseurs de l'Irlande, et craignant un régime de la justice et de la liberté qui s'inaugurerait dans la conscience des hommes par de si mémorables catastrophes, ils délièrent un peu les liens qui enchaînaient leurs victimes, et entre les trois qu'ils rendaient à l'Irlande se trouvait un droit en apparence bien peu considérable, celui de défendre des intérêts privés devant les tribunaux de la juridiction ordinaire. Certes, messieurs, cette concession semblait peu de chose; mais l'Angleterre n'avait pas fait attention qu'elle déliait la parole, que quand la parole est délivrée c'est comme si Dieu était délivré,

car la parole sur les lèvres de l'homme, c'est la vérité, c'est la charité, c'est l'autorité à sa plus grande force: la parole enseigne, la parole combat, la parole commande, la parole range les armées, la parole convainc les consciences, et encore une fois, quand les oppresseurs délivrent la parole en ne voulant pas au fond donner la délivrance totale et véritable, on peut se persuader aisément qu'ils sont fascinés par une illusion que l'esprit de Dieu leur cause.

Donc, la parole était délivrée pour la première fois depuis deux siècles en Irlande, et elle tomba du premier coup sur les lèvres et au cœur d'un jeune homme de vingt-cinq ans; il se trouva que ce cœur était grand et que ses lèvres étaient éloquentes. Tout à coup, d'une extrémité à l'autre de ce pays triste et résigné, les lacs retinrent l'haleine; qui les faisait se soulever, les forêts s'arrêtaient tremblantes, immobiles, les montagnes firent comme un effort de plus grande attention et de plus grande solidité; l'Irlande attendait une parole et une parole chrétienne, une parole qui parlait de Dieu, qui parlait de devoirs, de droits, qui demandait compte des abus de l'autorité, qui avait confiance de sa force, qui la donnait à ce peuple émerveillé, Ah! Messieurs c'est un grand jour que celui où les entrailles d'une mère s'ouvrent pour mettre un homme au monde; c'est un grand jour où l'exilé repasse la frontière de la patrie qu'il n'avait pas vue depuis longtemps. Mais ce n'est rien que ces bonheurs-là; le plus grand de tous que l'on puisse exprimer, c'est la joie d'un peuple qui après deux siècles, entend la parole de Dieu, la parole divine et ce peuple, c'est l'Irlande! Ce peuple opprimé depuis deux siècles, ce peuple qui n'a rien à attendre, qui le secours dans sa misère, qui lui donnera ce bonheur inébranlable dont je parlais tout à l'heure? C'est un jeune homme de vingt-cinq ans s'appelle Daniel O'Connell!

En disant O'Connell, j'ai déjà dit comme le maître de ses concitoyens. Mais quel était le point qu'il devait considérer comme le premier de tous? Quel était cet anneau de la chaîne qu'O'Connell devait briser? D'abord c'était là la question qui se présentait à son esprit. Or, il estima que le premier de tous ces anneaux, le premier de tous ces liens à briser était celui de la conscience, et je m'assure, messieurs, que vous lui rendrez la justice de croire qu'il avait raison, et que de tous les asservissements de l'homme, quand on s'occupe de le délivrer, le premier de tous, c'est la délivrance de la conscience et du cœur de l'homme. Il faut commencer par les entrailles. Quand on veut faire de grandes choses et de grandes délivrances, c'est toujours aux entrailles mêmes de la servitude qu'il faut frapper; c'est là, messieurs, ce n'est pas en dehors, ce n'est pas dans les menottes de toutes les choses mêmes de l'ordre civil qu'est le principe de l'esclavage de l'homme; c'est dans la conscience. Affranchissez la conscience de l'homme, et les tyrans auront disparu.

Par conséquent, O'Connell pensa que son premier devoir, dans la possession que deux années de parole indépendante lui avaient assurée, était d'obtenir l'émancipation des catholiques, et il y employa dix autres années, tant il en coûte, messieurs, de faire du bien à un peuple!

Il consacra dix nouvelles années à fonder et à affermir cet empire, et ce ne fut qu'au bout de vingt ans qu'O'Connell put se flatter, non pas d'être un chef de parti, mais d'être le chef moral de sa nation, d'avoir dans sa main tous les esprits, tous les cœurs, toutes les idées, toutes les intérêts, et que pas un mouvement ne s'opérât en Irlande que sous sa souveraine direction. Encore une fois, il avait fallu vingt ans de travail, de dévouement, de caractère et de fermeté, pour arriver à se dire à lui-même: Maintenant, je suis le roi de l'Irlande.

C'est beaucoup, messieurs, de se faire chef de parti. Quand un homme peut se rendre ce témoignage qu'il gouverne un parti, c'est un éloge respectable de satisfaire la plus modérée des ambitions. Il est si difficile à l'homme d'obtenir, que quand on peut se flatter de conduire ceux-là mêmes qui ont un même goût et un même intérêt, c'est un chef-d'œuvre de politique, d'habileté et de force à la fois. Et ce n'est pourtant rien, messieurs, d'être un chef de parti, en comparaison d'être le chef moral d'une nation tout entière, sans exception, d'être un souverain sans armées, un souverain sans tribunaux, un souverain sans aucune force, sans aucune majesté coercitive.

Eh bien! en 1824, O'Connell en était arrivé là. Ce ne fut plus qu'un jeu pour lui quand il organisa une association qu'il appela association catholique; et comme aucune association ne peut avoir de puissance sans un trésor public, que l'association et le trésor public sont les deux éléments de toute action puissante, O'Connell fonda la rente de l'émancipation à deux sous par mois.

Ne rions pas, messieurs, il y avait dans ces deux sous, dans ces deux sous par mois, une grande et magnifique idée; car il disait par là à l'Angleterre qu'il n'avait pas besoin de l'or des riches, parce que, quand on a le dernier de tous, on est plus fort que quand on a le dernier du trésor des plus riches. C'est à deux sous par mois que l'Irlande devait être délivrée, parce que le plus pauvre, le manouvrier allant à son travail, la veuve sortant de sa cahutte pour aller acheter le nécessaire morceau de pain de sa famille, devenait prendre le dernier de l'émancipation pour le verser dans la caisse de la délivrance et du libérateur.

Aussi, messieurs, l'Irlande s'organisa dans cette voie avec une facilité qui tint de l'enchantement, et trois années après, en 1826, lors des élections générales de l'Empire britannique, on fut étonné de voir des Irlandais qui n'avaient jamais paru dans les élections que pour obéir à leurs propriétaires protestants et anglais; on fut étonné de les voir repousser les propriétaires anglais et protestants, et porter à la députation nationale ceux des protestants irlandais qui avaient au moins la sérieuse intention de travailler à la délivrance et à l'émancipation des catholiques. Ce n'était rien encore. Deux années après, en 1828, il fut capable de se porter lui-même, lui catholique, lui exclu par les lois de l'Angleterre et le fameux serment de l'apostasie, il eut la hardiesse, la confiance de se présenter aux élections et de se porter comme candidat; il fut nommé, et les murs de Westminster frémissent en apprenant qu'un catholique, un Irlandais, avait eu l'espérance de faire violence à la majesté de ces lieux, et d'y apporter, dans la personne même d'un catholique et d'un proscrit, la défense des droits de tout un peuple. Mais l'élan était

donné, l'enthousiasme était universel; et, enfin, le 13 avril 1829, après vingt années de combats, l'émancipation des catholiques fut proclamée par un bill qu'accepta le roi d'Angleterre avec toute la législature. Arrêtons-nous ici un moment.

Sans doute, messieurs, je regrette beaucoup, comme vous vous en apercevez, de n'avoir pas toute la force de ma voix; mais avec l'aide de Dieu et un peu de patience de votre part, j'espère que Dieu aussi me délivrera tout à l'heure et qu'il me permettra de vous faire entendre, à propos de la liberté et de l'affranchissement d'un peuple, une parole qui elle-même sortira libre de ma poitrine.

Sans doute, messieurs, ce triomphe de l'émancipation des catholiques n'était pas dû à O'Connell tout seul; il est impossible à un homme, quel que soit le degré de son génie, d'obtenir des résultats semblables, si une foule de circonstances n'y concourent pas. Sachons donc reconnaître, messieurs, pour être juste, pour ne pas excéder la mesure de la louange, qu'une foule de causes avaient préparé cette grande mesure de l'émancipation des catholiques. Ce fut par nous, messieurs, car je ne perds jamais l'occasion de rentrer dans ma patrie, et quand j'en ai passé les frontières, par des circonstances plus fortes que ma volonté, quoique ma volonté y ait bien concouru, je fais toujours, tout en longeant ces frontières aimées, d'y faire de temps en temps des excursions que la Providence me permet; et dans ce moment, je suis bien aise de dire que c'était parmi nous, au dix-huitième siècle, que ces grandes idées de la liberté civile et religieuse et de l'émancipation de conscience avaient pris leur source.

Sans doute, la philosophie du dix-huitième siècle, qui proclamait ces grands principes, était une philosophie qui avait protesté contre le règne du Christ; mais elle en était la fille par des côtés qui étaient justes, elle servait ce régime de Jésus-Christ tout en croyant et en espérant le combattre. En vertu de cette grande loi qui fait que Dieu tire le bien du mal, et qu'il ne se produit rien dans le monde, même ce qui semble le plus opposé à la justice, à la vérité, même Dieu, au fond, ne fasse servir les résultats au triomphe final de la liberté, de la justice et de la vérité. Ces idées de liberté, de conscience, régnaient donc déjà en France, aux Etats-Unis, en Angleterre, et O'Connell fut secondé par toutes ces circonstances dans l'accomplissement merveilleux de son œuvre; et c'est pourquoi, avant d'insister sur la reconnaissance que nous lui devons, je vous convie tous à rendre grâce avec moi de ce grand bienfait à tous ceux à qui nous devons. C'est la mère de tous les bienfaits, une grande assemblée, de moins française, nous avons fait une grande assemblée, nous avons donné un tribut de notre reconnaissance à ceux qui ont été les auteurs de cette émancipation, que tant de Souverains Pontifes avaient rêvée dans le secret de leurs veilles du Vatican, qui avait été l'une de leurs grandes espérances et de leurs grandes préoccupations, celle de voir enfin des catholiques de ce grand royaume britannique ramenés, par un affranchissement, dans le bercail de la chrétienté. Et c'est pourquoi, messieurs, je vous invite tous avec moi à élever vos cœurs vers Dieu, et surant mes paroles du cœur, à répéter de fond de vos entrailles ce que je disai.

Donc, louange, honneur, gloire, reconnaissance éternelle à sir Robert Peel et à sa grâce le duc de Wellington, qui ont présenté au parlement anglais le bill de l'émancipation des catholiques! Louange, honneur, gloire, reconnaissance éternelle à la chambre des communes et à la chambre des pairs d'Angleterre, qui ont voté le bill d'émancipation des catholiques! Louange, honneur, gloire, reconnaissance éternelle à S. M. le roi George IV, qui a signé et sanctionné le bill d'émancipation des catholiques! Louange, honneur, gloire, reconnaissance éternelle à ces protestants d'Angleterre et d'Irlande qui se sont unis, avec la magnanimité d'un esprit véritablement patriotique et chrétien, pour aider O'Connell et tous ceux qui marchaient avec lui à cette conquête, à l'obtention de ce bill de l'émancipation des catholiques! Mais aussi, messieurs, et par-dessus tout, gloire, honneur et reconnaissance à l'homme qui a rassemble tous ces éléments dans sa puissante main, qui les a offerts à l'imagination de tous les peuples de l'Europe, qui a appelé au secours tous ceux qui avaient quelques sentiments d'équité, et qui enfin a obtenu cette délivrance!

Et qu'est ce que cette délivrance, messieurs? Est-ce simplement sept millions d'hommes, je vous le demande, dans l'histoire de la chrétienté, ou est, de mémoire d'homme, où est celui qui a effranchi la conscience de sept millions d'hommes? Ou est l'homme qui, depuis Constantin, Charlemagne ou Grégoire VII, s'est montré parmi nous un si grand fondateur? Ou est l'homme qui a affranchi sept millions d'âmes?

Rappelez donc vos souvenirs, et par conséquent quand il n'y aurait que ces sept millions d'âmes arrachés au joug de l'apostasie toujours imminente, n'ai-je pas le droit de dire que O'Connell avait marqué sa place parmi les plus grands, les plus illustres libérateurs de l'Eglise? Sept millions d'âmes! et non pas seulement sept millions d'âmes passées, présentes, mais sept millions d'âmes se perpétuant dans un sol qui leur appartient; sept millions d'âmes aujourd'hui, demain, jusqu'à la consommation des siècles, qui devront leur affranchissement du jour où ce bill de l'émancipation des catholiques a été obtenu par Daniel O'Connell.

Mais ce n'est pas tout; ce ne sont pas seulement les catholiques irlandais qui ont été affranchis, ce sont les catholiques anglais; ce ne sont pas seulement les catholiques anglais, ce sont toutes les colonies de l'Angleterre où auparavant le protestantisme était sous la garde de l'intolérance et de la captivité; tandis qu'aujourd'hui, partout où les flottes de l'Angleterre portent sa puissance et son pavillon, elles portent avec elle l'affranchissement de la conscience, et comme l'empire britannique s'étend à cent millions d'hommes, il s'ensuit, messieurs, qu'il y a aujourd'hui au monde, par la toute-puissance d'O'Connell, assisté de Dieu, cent millions d'hommes qui n'appartiennent plus au régime de l'intolérance et de la servitude, mais au régime de la liberté de conscience; il ne s'agit plus pour eux que d'avoir des apôtres, et par conséquent la parole qui achevera de délivrer leur âme de la servitude et de l'enfer.

Mais de plus, car ce n'est pas encore assez, remarquez-le, au des grands périls que nous courons, c'est aujourd'hui que la liberté civile s'établit en répudiant la liberté religieuse;